



Brocantes en Bourbonnais

Mairie
03340 La Ferté Hauterive

Présidents :

Daniel Sarrazin 04.70.43.03.21

Guy Lautrette 06.31.13.68.88

Secrétaires :

Monika Morlock 04.70.43.02.62

Michèle Nowak 06.77.45.08.13

BULLETIN D'INFOS 2020

Assemblée Générale

Mot du président

L'assemblée générale de Brocantes en Bourbonnais a repris ses habitudes et retrouvé la salle des fêtes de La Ferté mise à disposition par la mairie. Le président Daniel Sarrazin formulait les remerciements d'usage pour la présence des adhérents et pour le travail accompli par le bureau. Il soulignait également la baisse des brocantes en nombre d'organisateur, de participants, de visiteurs et de bénévoles. Cette année encore la météo a fait des siennes – trop froid et humide ou canicule et orage.

Comptes

Les comptes ont été vérifiés par René Brasseur et Gérard Denizon qui n'ont remarqué aucune anomalie et les ont validés.

L'association en quelques chiffres

318 brocantes inscrites, dont 23 uniquement sur internet pour cause de retard dans l'envoi, et 15 nouvelles. À titre indicatif en 2018 nous avons 324 brocantes, dont 25 sur internet et 17 nouvelles. Le calendrier a été tiré à 45 000 exemplaires, mais moins de 43 000 ont été distribués : 14 220 aux adhérents, 27 335 aux OT et administrations, 1 225 aux particuliers. Il est envisagé de ne distribuer que 40 000 exemplaires en 2020 compte tenu du fait que le calendrier est déjà obsolète le jour où il sort.

Les visites sur le site internet sont en constante augmentation : 108 695 visites en 2019 (+5 000 par rapport à 2018). Nous avons près de 1000 followers sur Facebook. La cotisation reste à 23 €.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni le 12 décembre 2019 pour accueillir le nouveau membre, Sébastien Sennepin. Il a été décidé de laisser le poste de trésorier adjoint vacant jusqu'à l'AG de 2020 où le bureau est à renouveler conformément aux statuts.

Président :	Daniel Sarrazin
Vice-président :	Guy Lautrette
Trésorière :	Hélène Bertin
Trésorier adjoint :	<i>vacant</i>
Secrétaire :	Monika Morlock
Secrétaire adjointe :	Michèle Nowak
Webmestre :	Christophe Bonnin

Membres du CA :	Camille Desrouffet
	Jean-Pierre Nowak
	Martine Parraud
	Michel Picard
	Sébastien Sennepin
Vérificateurs des comptes :	René Brasseur
	Gérard Denizon

Distribution des calendriers • à lire, important

La distribution des calendriers aura uniquement lieu à La Ferté Hauterive, à la mairie, salle du conseil : **vendredi 14 février** de 17 h à 19 h - **samedi 15 février** de 9 h à 12 h.

Pour le reste du département des dépôts sont prévus. Deux personnes en assureront l'approvisionnement le **vendredi 14 février**. Les points de dépôt sont indiqués sur la carte en annexe ; les stocks sont calculés en fonction des besoins sur 2018 et 2019. La liste figurera également dans le calendrier et sur le site internet.

Si vous souhaitez de grandes quantités de calendriers (>100) n'hésitez pas à contacter le président Daniel Sarrazin ou les secrétaires avant le **10 février**. Ils se feront un plaisir de trouver une solution. Une fois les dépôts épuisés, les calendriers seront uniquement disponibles sur demande auprès du président à la mairie de La Ferté Hauterive, dans la mesure des stocks disponibles.

Rappels nécessaires malgré la réglementation inchangée depuis 2009

- Sur la voie publique, l'affichage des prix est obligatoire.
- Il faut avoir 18 ans pour tenir une caisse, sinon être accompagné d'un adulte.
- Les exposants ont droit à un maximum de 2 brocantes d'où l'inscription sur un registre qui va à la préfecture.
- Il est interdit d'acheter ou de fabriquer pour revendre.
- Un minimum de respect envers les bénévoles est souhaitable !

Rappel adhésion et inscription

Pour la saisie de vos manifestations (près de 300 tous les ans), **nous maintenons le 24 décembre pour la date d'envoi impérative de vos adhésions avec le chèque de 23 €**. Le fichier de saisie doit être relu par nos soins avant de l'envoyer à la graphiste avant le 10 janvier pour qu'elle puisse faire son travail de mise en page. À son tour, elle doit transmettre le fichier finalisé à l'imprimeur avant le 20 janvier. Tout ceci est nécessaire pour que vos calendriers soient prêts pour une distribution mi-février.

Une demande particulière de la part des secrétaires : **S'il vous plaît, faites des photocopies ou demandez-nous un bulletin si vous n'avez pas la possibilité de l'imprimer, car nous n'avons matériellement pas le temps de remplir les bulletins à votre place ! Merci d'éviter les post-it !**

Publicité

En plus du coût d'impression réduit d'environ 2 000 euros, les retours sont très positifs sur cette nouvelle version : davantage de lisibilité sur les pages, la publicité amène un peu de couleur et n'est pas choquante du tout, la carte de l'Allier est plus nette. Si vous connaissez des entreprises/organismes intéressés par une annonce ils seront les bienvenus. Merci à tous nos annonceurs pour leur fidélité et bienvenue aux nouveaux. N'hésitez pas à contacter Michèle Nowak au 06.77.45.08.13 ou par mail michele.nowak@wanadoo.fr ; elle fait le lien avec la régie publicitaire.

Internet

Le site est de plus en plus consulté. Les internautes sont cependant très attachés au calendrier papier. Les rectificatifs, les annulations sont faits rapidement. Vous pouvez poser des questions sur la page Facebook ou poser vos questions par mail : secretariat.brocantes03@orange.fr ou secretariat@brocantes03.org